



La gestion déléguée des placements : Une option à considérer pour rehausser la gouvernance

Jean-Philippe Lemieux, CFA, FICA, FSA, Aon Hewitt
Québec, 7 novembre 2017

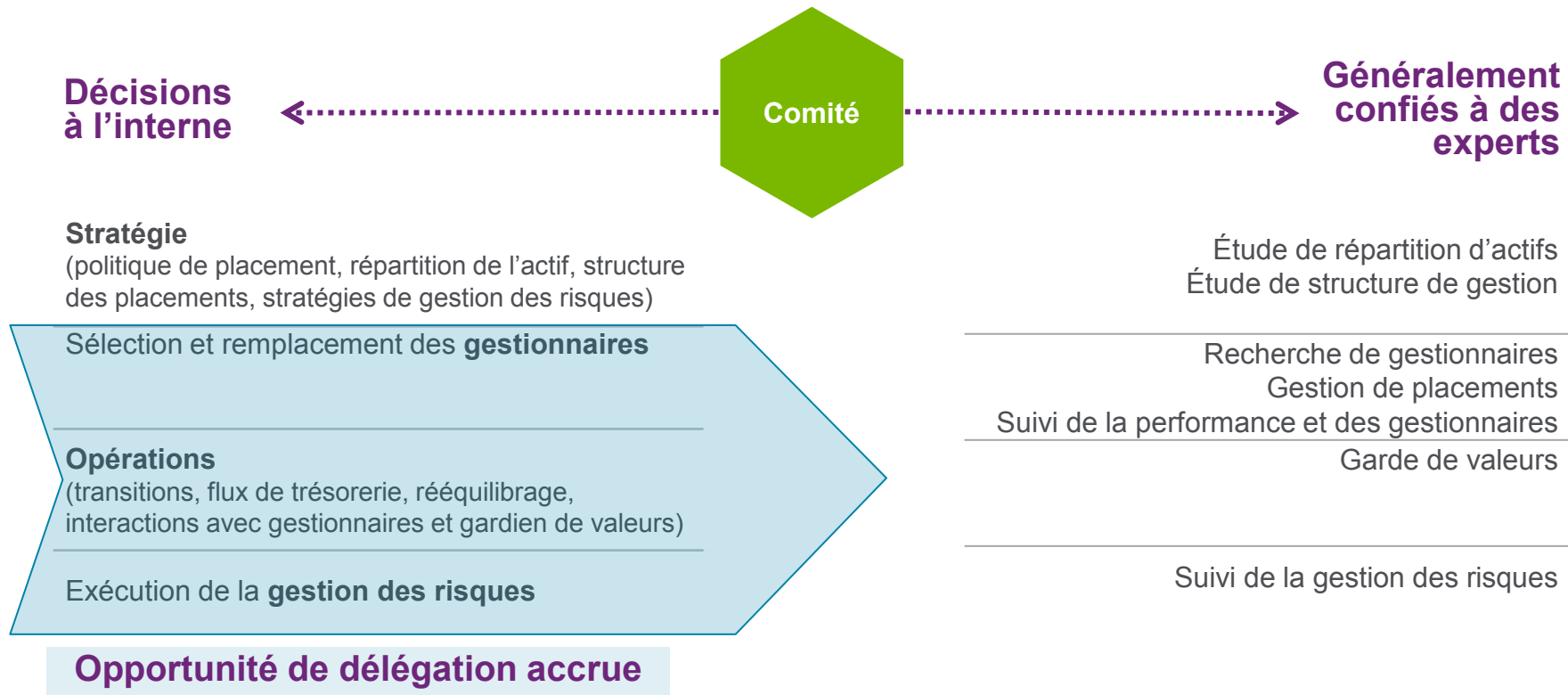
AON

Aperçu de la présentation

- Qu'est-ce que la gestion déléguée ?
- Qui devrait considérer cette approche ?
- Comment cette approche peut-elle améliorer la gouvernance ?
- Quels sont les enjeux potentiels de la gestion déléguée ?
- Quoi retenir ?



Qu'est-ce que la gestion déléguée ?



La gestion déléguée : Implique une suite complète de services



Qui devrait considérer cette approche ?

Sondage sur la gestion déléguée

40 % des répondants impartissent déjà leur programme de placement ou comptent le faire au cours des 24 prochains mois

Taille de l'actif

< 500 M\$	74 %
> 500 M\$	23 %

Type de mandat

Impartition intégrale	65 %
Impartition partielle*	35 %

* Le fournisseur recommande les gestionnaires.

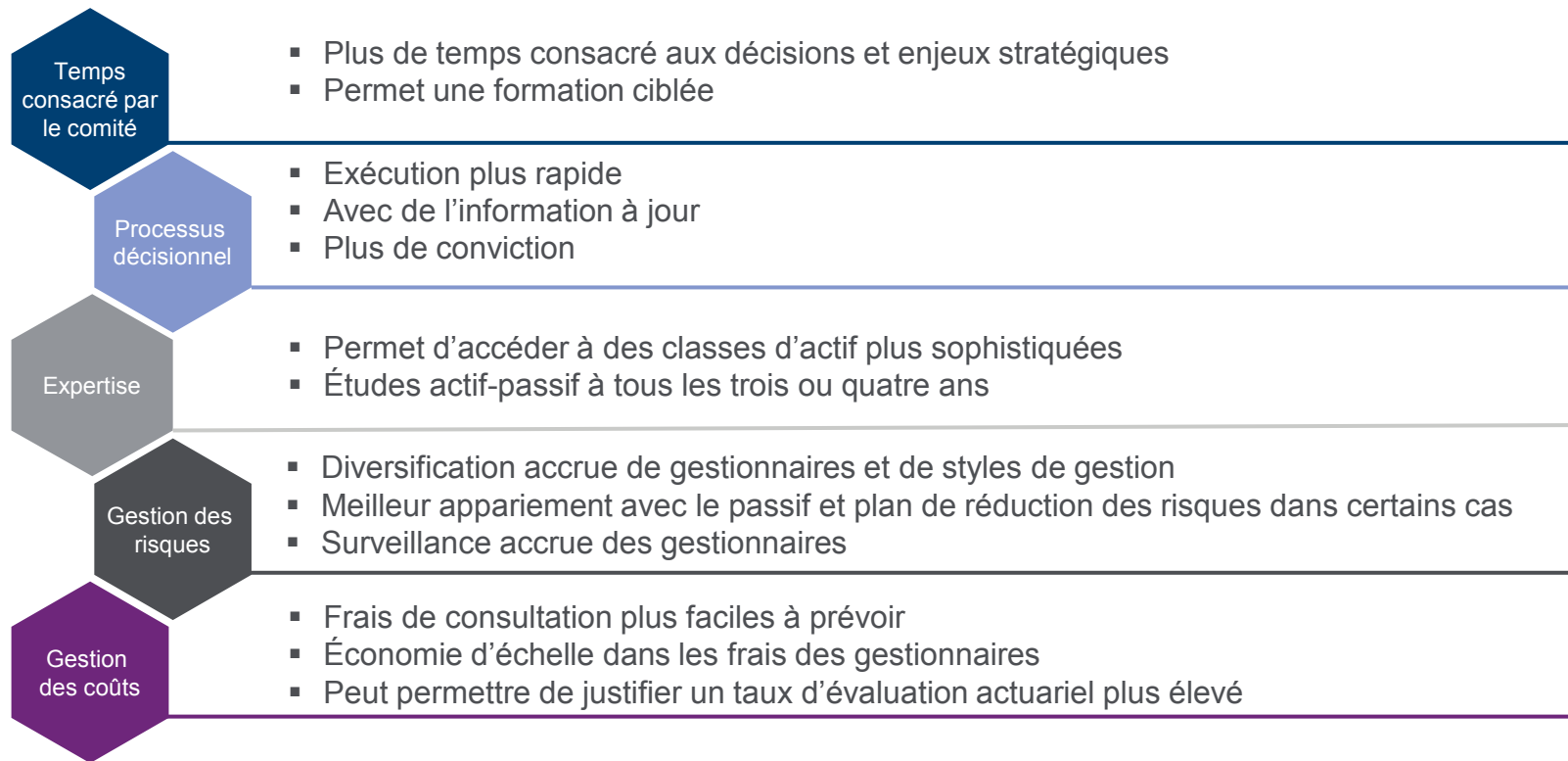
Raisons principales (c.-à-d. considérées critiques ou importantes)

Manque de ressources à l'interne	91 %
Meilleure gestion du risque	88 %
Ajout à la supervision fiduciaire	81 %

- Les promoteurs de régimes de plus petite taille sont plus susceptibles de l'impartir, mais la probabilité d'impartition est assez uniforme chez les promoteurs de régimes de taille importante.
- Parmi ceux qui ont adopté un modèle OCIO (c.-à-d. gestion déléguée), la plupart des investisseurs ont recours à l'impartition intégrale, peu importe la taille de leur actif.

Source : Chief Investment Officer Magazine, sondage sur le modèle OCIO 2017, 148 répondants sondés en janvier 2017

Comment cette approche peut-elle améliorer la gouvernance ?



Quels sont les enjeux potentiels de la gestion déléguée ?



Quoi retenir ?

Gestion déléguée

- Extension d'une pratique existante
- Axée sur le choix/remplacement/suivi des gestionnaires
- Comporte une gamme étendue de services

Gouvernance améliorée

- Focus sur la stratégie
- Exécution plus rapide & surveillance accrue
- Diversification
- Meilleure gestion de risques

Enjeux potentiels

- Évaluation du fournisseur
- Évaluation du potentiel de conflit d'intérêts
- Impact sur les frais totaux

Avis

- Les renseignements contenus dans les présentes doivent être considérés comme des renseignements d'ordre général. En effet, vos objectifs, vos besoins et votre situation financière n'ont pas été pris en compte lors de la préparation de ces renseignements.
- Par conséquent, vous devez considérer le bien-fondé d'agir en fonction de ces renseignements, particulièrement dans le contexte de vos propres objectifs, besoins et situation financière. Rien dans le présent document ne doit être interprété comme un énoncé d'une loi faisant autorité à l'égard d'un aspect ou d'un cas précis, ni être interprété comme un conseil de placement.
- L'utilisation des renseignements contenus dans le présent document est à votre entière discrétion. Ils ne doivent pas être interprétés comme un conseil juridique ou de placement. Pour obtenir de tels conseils, veuillez consulter un professionnel indépendant.
- Aon Hewitt inc. offre des services de gestion de placement, communément appelés gestion déléguée, par l'intermédiaire de Gestion de placement Aon Hewitt (GPAH). GPAH est une filiale en propriété exclusive de Aon Hewitt inc. et est détenue indirectement par Aon plc, une société ouverte cotée à la Bourse de New York (AON : NYSE). © Aon Hewitt inc., 2017. Tous droits réservés.